



**Nouvelles
du Conseil
Jeunesse**
p. 5



**Victoire
du MMF**
p. 7



**175^e anniversaire
de la Société**
p. 7



**Décès
d'un grand
patriote**
p. 9

Journal ssjb

Vers le
175^e
anniversaire
de la SSJB

Le journal de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Volume 8 - N° 1 - avril 2008

Mot du président général

RENDRE LE PEUPLE MEILLEUR

Tant à l'intérieur de la Société qu'au Québec, nous entamons une année charnière. Ce sont des enjeux d'avenir que je vous présente ici. Ce texte s'inspire de mon rapport fait à l'assemblée générale 2008.

D'ABORD, LE FRANÇAIS. Dans l'Île de Montréal, selon Statistiques Canada, la part de la population parlant le français le plus souvent à la maison a diminué, entre 2001 et 2006, de 56,4 % à 54,2 %. Pour André Pratte, *le déclin du français dans l'Île de Montréal ne se fait pas au profit de l'anglais, mais en raison de la hausse importante du nombre d'allophones*. Énoncé trompeur : l'anglais langue parlée à la maison a très bien résisté à la hausse du nombre des allophones, passant de 25 % à 25,2 % ; seul le français a décliné. C'est à lire *La Presse* qu'on apprécie le mieux le rôle de la Société et du MMF dans l'information correcte de ceux et celles que nous rejoignons toujours plus nombreux grâce à l'action méthodique menée depuis des années par Mario Beaulieu et son armée croissante de bénévoles.

Soyons plus capables de nuances que *La Presse* : tout n'est pas que noir dans le sombre tableau du recensement 2006. Des progrès limités se constatent. Ainsi, les allophones de l'Île parlant autre chose que leur langue maternelle à la maison optent encore en majorité pour l'anglais mais ceux de tout le Québec adoptent le français à 51 %, contre 49 % pour l'anglais. C'est mieux qu'avant, mais quand 8,2 % d'anglophones attirent toujours 49 % des transferts, qui donc reste le vrai gagnant ?.

Le français, devenu minoritaire (49,8 %) comme langue maternelle dans l'Île, y reste majoritaire (54,2 %) comme langue d'usage à la maison. La différence de 4,4 % entre le premier et le deuxième chiffre est la plus élevée jamais enregistrée. Ce 4,4 % est un bonus de la Loi 101. Deuxième bonus : chez ceux parlant à la maison autre chose que le français ou l'anglais, une part plus élevée qu'avant utilise le français comme travailleurs, consommateurs et citoyens. Ce double bonus, plus la présence des banlieusards pendant la journée, plus la Loi 101, empêchent

Suite à la page 3

174^e assemblée générale annuelle

400 ans de vie française en Amérique



Le nouveau Conseil général. Dans l'ordre habituel, Mario Beaulieu, France Langlais, Éline Des Lauriers, le président général Jean Dorion, Jean-Pierre Durand, Sébastien L. Pigeon, Patrick Sabourin, Amélie Dolbec et Lucie Tessier. N'étaient pas présents lors de la prise de la photo : Yves Beauchemin, Marcel Henry, François Lemieux, Gilles Rhéaume et Pierre Serré. (Photo : Daniel de Brouwer)

C'est sous le thème **400 ans de vie française en Amérique** que s'est tenue la 174^e assemblée générale annuelle de la Société, les 13 et 14 mars. L'assemblée comptait cette année cent délégués. Les sections avaient fait parvenir les propositions votées lors de leurs assemblées, tenues en début d'année. Soulignons que les délégués ont voté des propositions demandant à la Société d'appuyer des demandes de renforcement du français et qu'ils ont aussi, à l'unanimité, voté une résolution d'urgence condamnant la position de l'ADQ qui veut faire passer le facteur économique avant le facteur linguistique comme critère de sélection des futurs immigrants du Québec.

Le président général, Jean Dorion, a présenté aux délégués un rapport annuel qui rompait avec la tradition en s'attardant davantage sur les enjeux d'avenir pour le Québec, soit le français, la démographie et l'immigration. Son allocution a été longuement ovationnée par les délégués. On trouvera sous la rubrique *Le mot du Président général* un résumé des points abordés par Jean Dorion.

Assemblées des sections

Au cours de leurs assemblées, tenues avant l'assemblée générale annuelle, les sections se sont dotées de nouveaux conseils. De plus, une nouvelle section s'est ajoutée cette année, soit Pierre-Lemoyne-d'Iberville. La Société en compte donc maintenant seize. Notons également

l'élection de sept nouveaux présidents, dont cinq de trente ans ou moins, démontrant à quel point la Société devient depuis quelques années davantage représentative de toutes les générations.

Commission des présidentes et présidents

En marge de l'assemblée, la Commission des présidentes et présidents a élu son nouvel exécutif. Jean Lapointe (Jacques-Viger) a été élu président. Complètent l'équipe : à la vice-présidence, Normand Archambault (Yves-Blais), au secrétariat, Marius Minier (Louis-Riel) et à la trésorerie, Yves Saint-Denis (Ludger-Duvernay). Nous souhaitons un mandat des plus dynamiques aux nouveaux élus et remercions les officiers sortants pour le travail effectué durant la dernière année, tout spécialement le président sortant, Umberto Di Genova (Henri-Bourassa).

Comité de vérification des finances

L'assemblée générale a comblé trois postes au Comité de vérification des finances. Jacques Binette (Louis-Riel) nouvel élu, vient se joindre à Louise Crépel (Nicolas-Viel) et Robert Gagnon (Marguerite-Bourgeoys), réélus, ainsi qu'à Yves Saint-Denis (Ludger-Duvernay) et Paolo Zambito (Pierre-Lemoyne-d'Iberville), qui poursuivent leurs mandats.

Suite à la page 2

Envois publications — Publication mail 40009183

**Je n'ai jamais voyagé
vers autre pays que toi,
mon pays.**

Gaston Miron

SOMMAIRE

Bataille cruciale p. 2
60^e anniversaire du drapeau p. 2
Les prêtre de Saint-Sulpice p. 4
Création de l'Institut de recherche
sur le français en Amérique p. 4
Mouvement Montréal français p. 7

La SSJB à la commission
Bouchard-Taylor p. 8
Affiliation ou intégration ? p. 9
François-Albert Angers p. 10
Activités des sections p. 10
Les timbres de la Société p. 11

Visitez notre site Internet au www.ssjb.com



Bataille cruciale pour le dernier hôpital francophone de l'Ouest de l'île

Une bataille majeure s'est engagée pour que l'Hôpital de Lachine retrouve sa pleine autonomie, le *McGill University Health Center* (MUHC) ayant proposé de l'incorporer directement à ses services, impliquant des communications internes essentiellement en anglais et donc la perte du seul hôpital francophone dans l'Ouest de l'île de Montréal.

Le Mouvement Montréal français a appuyé et organisé plusieurs actions conjointes avec la Coalition pour l'Hôpital francophone de Lachine, qui a effectué une lutte acharnée pour sauvegarder et développer le dernier centre hospitalier francophone de l'ouest de l'île de Montréal. Des militants du MMF ont participé à une manifestation devant l'Assemblée nationale, le 31 octobre. Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, a alors annoncé que l'ouverture aux ambulances se ferait à compter de la fin du mois de janvier. Mais, le ministre Couillard a insisté sur la participation de l'Hôpital de Lachine au Réseau universitaire intégré de santé (RUIS) de l'Université McGill et au MUHC.

Commémoration du 60^e anniversaire du drapeau québécois

Le dimanche 20 janvier dernier, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal organisait un défilé de voitures afin de célébrer le 60^e anniversaire du drapeau du Québec, le drapeau ayant été officiellement hissé sur la tour centrale du Parlement, le 21 janvier 1948.

Le président général, Jean Dorion, a profité de l'événement pour souligner combien la



Les membres de la Société ont participé en grand nombre au défilé pour souligner les 60 ans du fleurdelisé. (Photo : Normand Lacasse)

Le 24 janvier 2008, le MMF et la Coalition ont tenu une conférence de presse devant l'Hôpital de Lachine pour faire pression sur le ministre de la Santé pour qu'il rejette la proposition d'annexion. Le 11 février, plus de 150 militants ont participé à une manifestation devant les bureaux du MUCH, rue Guy, malgré un froid sibérien.

À l'occasion de cette manifestation, plusieurs personnalités et des représentants de différents organismes ont annoncé leur appui à une déclaration pour le maintien d'un statut autonome et francophone pour l'Hôpital de Lachine (voir page 9). Cette déclaration fut sans doute le dernier document militant signé par le docteur Denis Lazure, ministre des Affaires sociales dans le cabinet Lévesque, ex-directeur de plusieurs hôpitaux importants et un des grands promoteurs du français dans l'histoire du Québec.

Le 19 février, le MMF et la Coalition ont également manifesté leur désaccord avec la fusion en posant des questions à la séance publique du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (ASSM). Plusieurs interventions médiatiques ont été effectuées, dont la plus récente pour dénoncer les manœuvres antidémocratiques de l'Administration de l'Hôpital de Lachine visant à forcer les employés à accepter la fusion avec le MUHC. Cette bataille sera à son paroxysme à la sortie du présent journal.

proclamation du fleurdelisé comme drapeau officiel du Québec fut un grand pas dans l'histoire du peuple québécois. Il a rappelé que la SSJB avait pris la tête, au cours des décennies précédentes, d'une campagne visant à diffuser le fleurdelisé dans toutes les manifestations civiques et à lui obtenir un statut officiel.

Cette deuxième édition du défilé de voitures a été un succès. Une soixantaine de véhicules ont parcouru la rue Sherbrooke à partir de la Maison Ludger-Duvernay afin de célébrer le drapeau du Québec, symbole politique de la nation québécoise.

Suite de la page I — Assemblée générale

Conseil général

Quatre postes vacants au Conseil général de la Société ont été comblés, dont un réservé aux anciens présidents, que François Lemieux a obtenu sans opposition. Un poste d'ancien président demeure vacant. Ont également été élus sans opposition, à titre de représentants des sections : Elaine Des Lauriers et Pierre Serré (réélu) de même que Jean-Pierre Durand.

Hommage à Jean-Marie Cossette

Le président général Jean Dorion a profité de l'assemblée annuelle pour rendre hommage au regretté Jean-Marie Cossette. Ce dernier ayant reçu de son vivant toutes les médailles remises par la Société, un bouquet de fleurs a été remis à sa veuve, Louisette Grimard, qui a livré un témoignage des plus émouvants à l'assemblée.

Normand Lester, un invité de marque



Normand Lester s'adressant aux membres. (Photo : Elaine Des Lauriers)

Vendredi soir, un exposé du journaliste Normand Lester a soulevé l'enthousiasme des délégués. Selon le spécialiste des services secrets et débusqueur des manœuvres occultes d'Option Canada, il revient à chacun, individu ou organisme, de faire des gestes de souveraineté ; pourquoi tolérer, par exemple, la permanence de tant de noms de rue à la gloire de nos conquérants ? Il est longuement applaudi.

L'assemblée générale annuelle a été un grand succès. En cette année charnière pour le Québec, comme le soulignait notre président général, la Société et les sections se sont dotées d'équipes dynamiques qui rassemblent plus que jamais toutes les générations. Cette représentativité des effectifs donnera à la Société les moyens de fêter en grand son 175^e anniversaire en 2009 et lui permettra de continuer à jouer un rôle central dans la défense des intérêts des Québécoises et Québécois, en particulier dans la lutte en faveur du français.

POUR VOUS TIRER D'EMBARRAS...

François Gendron, Ph. D.
AVOCAT

507, PLACE D'ARMES
BUREAU 1701
MONTRÉAL (QUÉBEC)
CANADA H2Y 2W8

TÉL. : (514) 845-5545
FAX : (514) 845-7670

CONVENTION DE LA POSTE — PUBLICATION 40009183
RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉ AU CANADA AU SERVICE DES PUBLICATIONS
82 SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL QC H2X 1X3
courriel : mbeaulieu@ssjb.com

encore l’hégémonie de l’anglais. Ne méprisons pas les effets, même insuffisants de la Loi 101.

Ce rôle décisif des allophones francisés commande des stratégies francisantes : *Grossir ce qui est français, rapetisser ce qui est anglais*, disait Camille Laurin après l’adoption de la Loi 101. Exigeons l’extension au cégep des conditions d’accès à l’école anglaise prévues par la Loi 101; le français seule langue des services publics; l’abaissement du nombre d’employés (50, présentement) au-delà duquel l’entreprise doit se soumettre au processus de francisation; une aide accrue de l’État à quiconque veut apprendre le français; l’abandon du projet absurde de confier la moitié des nouvelles infrastructures hospitalières à des gens qui feront de l’anglais, langue maternelle de 12 % de la population du Montréal métropolitain, la langue de travail chez ce méga-employeur.

ENSUITE, LA DÉMOGRAPHIE ET L’IMMIGRATION. La pyramide des âges au Québec, très rétrécie à sa base, annonce, avec le vieillissement des bébéboumeurs, un poids gigantesque pour les générations plus jeunes, moins nombreuses, qui assumeront une partie des pensions et des services de santé et autres à ces innombrables retraités. Le fardeau fiscal risque d’inciter plus d’un jeune à aller vivre ailleurs.

Comparez notre pyramide à celle de la France, plus saine. L’imitation des politiques familiales françaises ces dernières décennies eut été indiquée, mais la famille ne fut pas la

préoccupation majeure des générations qui dominaient alors le Québec. Et quelles que soient éventuellement nos politiques familiales, les enfants que nous n’avons pas eus il y a 20 ou 30 ans ne sont pas là pour en faire d’autres. Ne nous leurrons pas : l’immigration est inévitable et nécessaire : déjà, les entreprises se plaignent d’un manque de main d’œuvre qui ne fait que débiter. Un peu moins de 10 % de la population du Québec est née à l’étranger ; le pourcentage officiel est à peu près le même aux États-Unis, mais il faudrait le grossir de millions d’illégaux non recensés. En France, 5 millions et demi d’habitants sur soixante millions ne sont pas des citoyens français de naissance, mais une multitude d’autres, nés citoyens français dans les départements et territoires d’outremer, ont migré en France métropolitaine. Et 28% des Ontariens sont nés hors du Canada. Voilà de quoi faire réfléchir ceux qui croient l’immigration très élevée au Québec.

Méfions-nous des thèses à l’effet que *l’immigration ne peut pas rajeunir la population car il faudrait des foules d’immigrants pendant 20 ans pour baisser d’une seule année l’âge moyen au Québec*. Bien sûr, puisque la masse des bébéboumeurs continue à peser de tout son poids et qu’en plus ils vieillissent d’un an à chaque année comme tout le monde! L’âge moyen baissera quand ils commenceront à nous quitter pour un monde meilleur, dans 20 ou 30 ans. Mais il y a méprise sur le mot « rajeunir » : une politique d’immigration ne vise pas à diminuer l’âge moyen, mais à grossir les cohortes les plus jeunes, celles qui travaillent, paient le gros des impôts, peuplent nos écoles. Or, sept immigrants

sur dix ont moins de trente-cinq ans. De plus, sur 92 000 enfants ajoutés à la population du Québec en 2006, par naissance ou immigration, 16 200 étaient des bébés nés ici de mères immigrées et environ 10 600 personnes de moins de 18 ans immigraient chez nous cette année-là. C’est dire que sans l’immigration de première génération, le nombre de nouveaux enfants aurait en 2006 été inférieur de 26 800 sur 92 000, soit 29%!

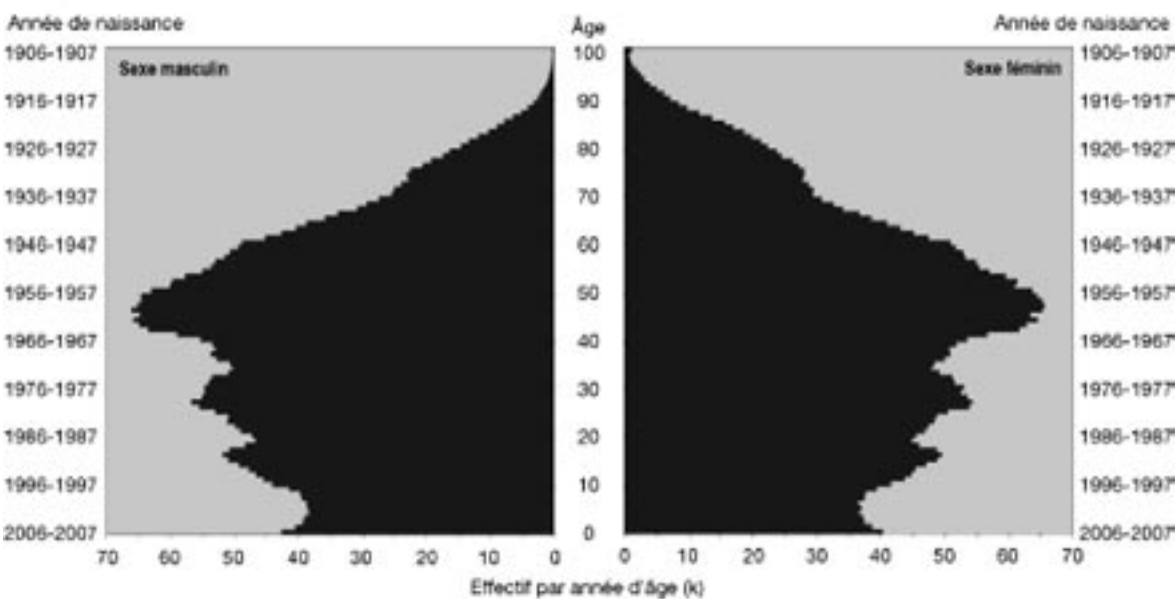
FINALEMENT, LES RELATIONS INTER-CULTURELLES. À Montréal, la polarisation entre Québécois de souche et immigrants, fussent-ils francophones, est une bonne recette pour la partition. L’avenir de Montréal comme partie d’un Québec français dépend au contraire toujours plus de la solidarité entre anciens et nouveaux francophones et de la capacité des premiers d’accepter que les seconds ne soient pas des copies conformes instantanées d’eux-mêmes, mais des gens différents par les croyances, la culture et souvent même la langue parlée à la maison. L’insécurité dans laquelle le système canadien entretient les Québécois ne nous a pas toujours inspiré les réflexes les plus adéquats envers les minorités religieuses. Les exemples d’erreurs historiques ne manquent pas. Une plus grande erreur encore serait de les nier par principe; ceux qui se croient infaillibles ont peu de chances de s’améliorer. Ludger Duvernay, qui fit de « Rendre le peuple meilleur » la devise de la SSJB, en aurait choisi une autre s’il avait cru ses compatriotes déjà parfaits.

Il ne faut pas répéter les mêmes erreurs, version catholique ou laïque, à chaque génération. On peut obliger les gens à fréquenter nos écoles, on ne peut pas les obliger à nous aimer. Pour être aimé, il faut être aimable, c’est-à-dire sensible et capable de compromis. C’est dans cet esprit que le Conseil général a unanimement entériné le mémoire de la Société à la Commission Bouchard-Taylor. Cette présentation a donné des résultats : une campagne médiatique islamophobe, sensationnaliste et stérile, a cessé et j’ai lieu de croire que nous y sommes pour quelque chose.

Chaque fois que la Société a préféré la cause du progrès humain à la peur du nouveau et au conservatisme à tout prix, elle a fait le bon choix. Ainsi en fut-il quand la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, notre aile féminine dirigée par Justine Lacoste et Caroline Bélique, réclama le droit de vote des femmes, en 1919, l’année même où Henri Bourassa entamait sa triste croisade en sens opposé. Et lorsque notre ancien président Olivar Asselin défendit, sans succès mais avec honneur, le premier interne juif inscrit à l’Hôpital Notre-Dame de Montréal, qui dut quitter son poste par suite d’une croisade intolérante. Et lorsque nous créâmes le Prêt d’Honneur, qui ouvrit l’université à des milliers de nos jeunes alors que moins de gens dépassaient l’école primaire au Québec que dans n’importe quelle province canadienne, Maurice Duplessis estimant que nous avions le meilleur système d’éducation au monde. C’est aussi contre l’opinion du temps, soyez-en sûrs, que la Société fit campagne pour le français langue officielle, qu’elle opta pour l’indépendance du Québec en 1967, qu’elle joua un rôle central pour la défense de la Loi 101 dans la période la plus défaitiste des années 1980, qu’elle fit respecter le 24 juin comme Fête nationale. C’est une longue et courageuse remontée à contre-courant des opinions dominantes que nous commémorerons et ferons connaître en 2009 en fêtant le 175^e anniversaire de la Société. Je vous y convie.

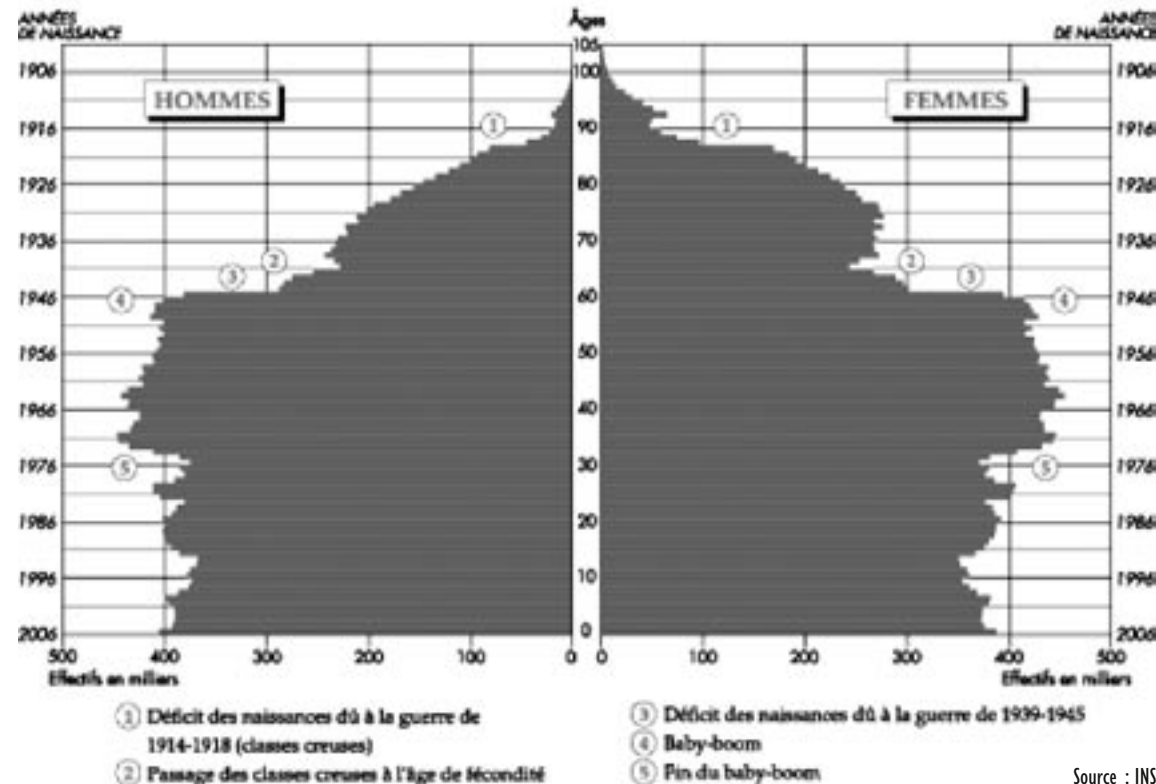
Jean Dorion
Président général de la SSJBM

Pyramide des âges, Québec, 1^{er} juillet 2007



Source : Statistique Canada, Estimations démographiques.
Dernière mise à jour le 17 décembre 2007.

POPULATION DE LA FRANCE
ÉVALUATION PROVISOIRE AU 1^{er} JANVIER 2007



Source : INSEE

Création de l'Institut de recherche sur le français en Amérique

On a le droit d'être contre la Loi 101! C'est par ces mots que la ministre St-Pierre répondait aux critiques fusant de toutes parts suite à la nomination au Conseil supérieur de la langue française (CSLF) de madame Sylvia Martin-Laforge, directrice générale du Quebec Community Group Network (QCGN), un important lobby anglophone qui a repris le flambeau après la débâcle d'Alliance Québec. La ministre a eu beau tenter de se rattraper le lendemain, cette petite phrase bête nous est restée prise au fond de la gorge : on venait d'introduire le loup au conseil d'administration de la bergerie.

Rappelons que le mandat du CSLF est le suivant : *le Conseil a pour mission de conseiller le ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française sur toute question relative à la langue française au Québec* (cslf.gouv.qc.ca). Autrement dit, le CSLF a le mandat d'investiguer suite à une question soulevée par le gouvernement, ou, et cela est particulièrement important, de saisir le gouvernement de toute question relative à la langue française que le Conseil juge préoccupante. Peut-on faire confiance à madame Martin-Laforge, protectrice des intérêts des anglophones du Québec, pour tirer la sonnette d'alarme en cas de recul du français? Pourra-t-elle travailler de manière impartiale dans l'intérêt des francophones du Québec? Permettons-nous d'en douter!

Tout cela ne serait qu'une plate anecdote si le CSLF était un organisme fort et toujours aux aguets. Or il n'en est rien. On n'a qu'à songer à son fameux Indicateur de langue d'usage publique (ILUP), démolé par plusieurs experts, qui semblait taillé sur mesure afin d'occulter le recul du français comme langue d'usage au Québec, ou encore aux interventions publiques de MM. Stefanescu et Georgeault qui souhaitaient adapter la Loi 101 au bilinguisme « voire au multilinguisme » des Québécois. Le budget du CSLF dépasse un million de dollars par année; on pourrait utiliser nos impôts à meilleur escient.

L'Office québécois de la langue française, quant à lui, a principalement le mandat de veiller à l'application de la Charte, mais aussi de faire des recherches sur la situation de la langue française et d'offrir au gouvernement un portrait global tous les cinq ans. Tout un programme! Malheureusement, l'OQLF est largement sous-financé par rapport à l'ampleur de ce mandat (entre autres à cause des coupures subies sous le gouvernement du Parti Québécois) et, qu'on veuille l'admettre ou non, est largement contrôlé par le politique. Parlez-en au chercheur Marc Termote, dont les études prévisionnelles du recensement de 2006 furent publiées en mars 2008 (!), bien après la parution des vraies données, après avoir été retenues par la présidente de l'OQLF (nommée par le gouvernement, doit-on le mentionner). Autrement dit, à l'OQLF, la veille météorologique arrive une fois la tempête terminée! Et tout ça sans parler de la fameuse « étude » de l'OQLF que la ministre St-Pierre brandissait en guise de preuve que le français se portait bien à Montréal. Cette étude, de l'aveu même de l'Office, n'était en fait qu'un vulgaire sondage. Pour la rigueur, on repassera.

Bref, les deux institutions censées informer les citoyens québécois sur l'état de la langue française sont stagnantes et sous-financées. Alors

Les prêtres de Saint-Sulpice, premiers seigneurs de l'île de Montréal



Le séminaire de la rue Notre-Dame, le plus ancien édifice du Vieux-Montréal.

L'année 2007 a marqué le 350^e anniversaire de la présence des prêtres de Saint-Sulpice au Canada. Ils furent à la fois enseignants, curés de la paroisse Notre-Dame, seigneurs de Montréal, du lac des Deux-Montagnes et de Saint-Sulpice, et à ces titres bâtisseurs de plusieurs dizaines d'édifices, églises, chapelles, forts et moulins. Voici un survol de l'histoire de ces hommes qui ont contribué à l'édification de la ville de Montréal.

Un premier jalon en Nouvelle-France

Le 9 mars 1663, le séminaire de Saint-Sulpice de Paris acquiert les seigneuries de l'Isle de Montréal et de Saint-Sulpice. En effet, les derniers membres de la Compagnie de Notre-Dame de Montréal, officiellement appelée La Société des Messieurs et Dames de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des sauvages, ont cessé de prêter leur assistance financière après plus de vingt ans d'efforts.

Les prêtres de Saint-Sulpice à Ville-Marie

Le Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, dépêche des sujets à Ville-Marie pour assurer la pastorale parmi les colons et pour évangéliser les Amérindiens. En 1663, Montréal compte quelque 600 âmes, population qui a triplé depuis 1657. À l'institution canonique de la paroisse de Montréal, en 1678, le supérieur de Saint-Sulpice de Montréal devient curé à perpétuité. En mai 1702, Louis XIV étend ce privilège aux

autres paroisses rurales de l'île. Les paroissiens doivent donc venir verser au séminaire la dîme des grains, c'est-à-dire la vingt-sixième partie de la récolte (blé, seigle, orge et avoine), et autres droits seigneuriaux. Ainsi le séminaire de Saint-Sulpice établit-il, entre 1657 et 1740, neuf paroisses rurales dans l'île de Montréal, en plus de la paroisse mère de Notre-Dame.

C'est au séminaire que le supérieur concède les lots « par devant notaire ». Excellents administrateurs, les sulpiciens géraient leurs seigneuries avec un succès remarquable : celle de l'île de Montréal était la plus riche de toute la Nouvelle-France.

Le séminaire de la rue Notre-Dame

Cette résidence des sulpiciens depuis près de trois siècles est conservée presque intégralement. Elle demeure le plus ancien édifice du Vieux-Montréal. Mais ce n'est pas son âge vénérable qui en fait la valeur. L'importance de l'édifice réside dans sa fonction officielle et le rapport qui a été créé entre celle-ci et l'architecture de l'édifice même. Le Vieux-Séminaire se lit comme l'affirmation de la souveraineté des messieurs de Saint-Sulpice sur l'île de Montréal.

Source : Michaud, Josette et Harel, Bruno. *Le séminaire de Saint-Sulpice de Montréal*. Montréal, ministère des Affaires culturelles, 1990, 22 pages. *Les chemins de la mémoire. Tome 2*. Commission des biens culturels 1991, pages 52 à 56.

Agathe Boyer

que faire? Il faut prendre les choses en main. On ne peut laisser l'avenir de notre langue à la merci du politique, qui fait trop souvent passer les considérations partisans avant les intérêts des citoyens.

C'est pour cela que l'IRFA, l'Institut de recherche sur le français en Amérique, a été créé. Le mandat de l'IRFA est scientifique et pédagogique (et non militant : ce mandat est déjà bien rempli par le MMF et Impératif français). À l'aide de recherches originales ainsi que des ressources déjà disponibles (Statcan, Institut de la statistique du Québec, etc.), l'IRFA diffusera et expliquera les différentes données démolinguistiques relatives à la langue française au Québec. De

plus, comme son nom l'indique, l'IRFA aura le mandat d'évaluer le sort des communautés francophones un peu partout en Amérique. Nous devons tous nous sentir concernés par le sort des francophones dispersés au quatre coins du continent.

Nous avons déjà recruté plusieurs chercheurs et la campagne de financement sera lancée sous peu (les personnes intéressées à contribuer financièrement à ce projet sont invitées à communiquer au 514-358-6085). Nos premières études devraient être publiées dans les prochains mois. Enfin, il y aura une source d'information indépendante sur la situation du français!



Nouvelles du Conseil Jeunesse

C'est sous le signe de la réussite que se sont inscrites les dernières activités du Conseil Jeunesse. Un coup d'œil sur un hiver mouvementé!

Nouveaux présidents

Le Conseil jeunesse de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal tient à féliciter tous les nouveaux présidents de section pour l'année 2008. Le CJSSJBM tient plus particulièrement à souligner l'élection de cinq jeunes au poste de président : Marc-André Bahl, Antoine Bilodeau, Dany Brien, Marilyne Lacombe et Joël Perron. Félicitations !

Les jeudis de la souveraineté

Voilà maintenant plus d'un an que le Conseil Jeunesse reçoit dans le cadre de ces 7 à 10 une panoplie de conférenciers, toujours dans une ambiance festive. Encore cet hiver, le Conseil Jeunesse a reçu plusieurs invités de marque entre les murs de la Maison Ludger-Duvernay. Parmi eux, Maria Mourani, députée bloquiste de la circonscription de Ahunistic, est venue livrer une excellente conférence sur les différences fondamentales qui séparent les Québécois des Canadiens. Notons aussi la participation de Daniel Turp, député de Mercier, ainsi que de l'historien Gilles Laporte. Professeur au Cégep du Vieux-Montréal, ce dernier a permis aux jeunes présents de rencontrer et d'échanger avec ses élèves. Finalement, c'est le célèbre avocat Guy Bertrand qui est venu conclure la série de conférences de l'hiver 2008.

L'exécutif du Conseil Jeunesse tient à rappeler que tous sont invités à participer à ses 7 à 10 qui ont recommencé le 20 mars avec le double lancement des livres de Patrick Bourgeois et de Pierre-Luc Bégin.

15 février 2008

Afin de commémorer la mémoire des douze patriotes pendus au Pied-du-Courant, le CJSSJBM et les Jeunes Patriotes du Québec (JPQ), ont tenu en collaboration une grande marche aux flambeaux où plus de cinquante personnes se sont présentées. Flambeau et lampion en main, les participants ont marché de la Prison des Patriotes jusqu'à la Place Émilie-Gamelin, où des fleurs ont été déposées en l'honneur de la femme patriote. Les marcheurs ont ensuite été invités à se rendre à l'UQAM, où le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Jean Dorion, et le député de Ste-Marie-St-Jacques, Martin Lemay, se sont adressés aux militants sur les femmes patriotes.

La soirée s'est finalement terminée sur une note musicale alors que la Coalition 101% métal, regroupement qui fait la promotion du rock lourd francophone, offrait gratuitement ses services au Conseil Jeunesse et aux JPQ afin de financer les activités de la Journée nationale des patriotes qui aura lieu le 19 mai prochain. En effet, trois groupes de la coalition (Outrage, Kintra et Jütland) ont offert bénévolement une prestation



La marche aux flambeaux organisée par le Conseil Jeunesse et les JPQ a été un grand succès. (Photo : François Gendron)

tout à fait électrisante aux jeunes militants présents. Un grand merci à toute l'équipe qui a permis à l'organisation de la Journée nationale des patriotes de ramasser pas moins de 1000 \$!

101 langues de porc pour la ministre St-Pierre



(Photo : François Gendron)

Afin de dénoncer le laxisme du gouvernement en matière linguistique, une dizaine de membres des Jeunes Patriotes du Québec (JPQ) sont allés porter leur carte de visite au bureau de la ministre Christine St-Pierre en janvier dernier. En effet, la ministre de la Culture a reçu à son bureau un bol contenant 101 langues de porc marinées. Les jeunes militants voulaient ainsi dénoncer humoristiquement les récents propos de la ministre selon lesquelles le français se porterait

bien au Québec et à Montréal. Les JPQ ont donc sommé le gouvernement du Québec qui, selon eux, joue à l'autruche depuis trop longtemps, de mettre en place des mesures concrètes en matière de francisation dans les milieux clés tels que les écoles, les cégeps, les milieux de travail et les institutions publiques.

Les JPQ sont d'ailleurs retournés quelques jours plus tard au bureau de la ministre afin de réclamer la publication des études cachées et, plus particulièrement, l'étude sur laquelle la ministre se basait afin d'affirmer que la situation linguistique au Québec n'avait rien d'inquiétante. *Il est inacceptable que madame la ministre cite une étude que le gouvernement en place refuse de rendre publique afin de se justifier de faire l'autruche et de laisser croire que tout va bien. Cela nous laisse de sérieux doutes quant au respect que le gouvernement Charest porte envers les Québécois et la démocratie*, a affirmé François Gendron.

Les études en question n'ont toujours pas été publiées à l'exception de la fameuse étude de madame St-Pierre qui s'est finalement avérée n'être que les résultats d'une campagne promotionnelle de l'Office québécois de la langue française (OQLF).

Le comportement de madame St-Pierre est irresponsable et indigne d'un État qui se dit démocratique. On tente de camoufler une situation dérangeante en désinformant la population et en lui racontant des contes de fées. *C'est tout simplement inacceptable*, a finalement conclu François Gendron.

Marilyne Lacombe



Trois groupes de la coalition 101% métal ont offert une prestation électrisante qui a permis d'amasser des fonds pour la Journée nationale des patriotes. (Photo : François Gendron)

Le MMF, acteur incontournable de la défense du français



Le samedi 1^{er} décembre, sur la rue Sainte-Catherine, les Pères Noël du MMF ont distribué des lettres de souhaits demandant aux commerçants de respecter le statut du français en tant que langue publique commune à Montréal (Photo : Normand Lacasse)

Depuis la dernière parution du Journal SSJB, le MMF a intensifié ses actions. Merci à tous ceux et celles qui nous ont aidés en travaillant bénévolement, qui ont participé à nos activités (rassemblement, manifestations, conférences), qui nous ont financés, qui ont fait des plaintes et qui ont diffusé l'information que nous leur transmettons.

Grâce à vous, en 2007, nous avons pu commencer à sonner le réveil et à agir, pour contrer les reculs et faire du français la véritable langue officielle et commune dans la région métropolitaine de Montréal !

Le Mouvement Montréal français à la Commission Bouchard-Taylor

Le MMF a présenté son mémoire à la Commission Bouchard-Taylor le 26 novembre. Le MMF considère que le Québec doit se libérer de son vieux réflexe de minoritaire et faire du français la véritable langue publique commune. Le statut du français comme langue officielle et commune du Québec est présenté par le gouvernement et la commission comme étant une valeur fondamentale et non négociable. Mais dans les faits cette valeur « fondamentale » est largement bafouée. Plusieurs membres du MMF ont participé à la commission. Notamment, en allant s'exprimer en français au forum public en anglais, afin de souligner qu'une langue officielle commune est aussi le fondement de la cohésion sociale et de l'égalité entre tous les citoyens au Québec. En contradiction avec ce principe rassembleur et inclusif, la Commission Bouchard-Taylor s'est déroulée de façon bilingue tout au long de son parcours et a ghettoisé les anglophones en leur réservant un forum séparé. On peut trouver le mémoire du MMF sur son site au www.montrealfrancais.info.

Les francophones minoritaires à Montréal : le MMF demande une application rigoureuse et un renforcement de la Loi 101

À la suite de la publication des données du recensement de Statistique Canada de 2006, le 4 décembre, le MMF a effectué des interventions médiatiques pour souligner que la proportion de citoyens de langue maternelle française est tombée en dessous de 80 % dans l'ensemble du Québec et sous le seuil de 50 % sur l'île de Montréal. Des interventions médiatiques ont aussi été effectuées pour contrer l'approche jovialiste de Statistique Canada lors de la présentation des données sur la langue de travail, qui indiquent une stagnation de la situation précaire du français à Montréal.

Les résultats du recensement confirment la nécessité d'une application rigoureuse et d'un renforcement de la Loi 101. La Charte a subi plus de 200 amendements qui ont eu pour effet de rétablir le bilinguisme institutionnel et de contrecarrer la progression du français au Québec.

La marche « Le père Noël en français ! » en Outaouais et au centre-ville de Montréal

Le MMF a collaboré à l'opération *J'achète en français !* afin d'inciter les consommateurs faisant leurs emplettes des Fêtes à privilégier les commerces d'ici où tout est en français. Cette action s'est faite de façon conjointe avec l'Impératif français le samedi 24 novembre, devant trois centres commerciaux des secteurs de Gatineau et d'Aylmer.

Le samedi 1^{er} décembre, plusieurs douzaines de Pères et Mères Noël ont effectué une marche sur la rue Sainte-Catherine pour inviter la population à s'offrir la langue française en cadeau. Ils ont

distribué des lettres de souhaits aux commerçants pour qu'ils respectent le statut du français en tant que langue publique commune à Montréal.

Pétition pour le renforcement de la Loi 101

Au début de février, un citoyen de Lanaudière, Patrick Leclerc, a communiqué avec le MMF pour demander de soutenir son projet de pétition pour l'application et le renforcement de la Loi 101. Avec l'aide de quelques bénévoles, il a obtenu 12 000 signatures jusqu'à maintenant. Le lancement officiel de la pétition le 23 février, a été marqué par un point de presse au métro Berri au cours duquel on pouvait voir une dizaine de militantes et de militants en action. On peut signer la pétition au www.montrealfrancais.info.

Le MMF somme le gouvernement de faire respecter le droit d'être soigné en français à Montréal

Le MMF et la SSJBM ont présenté le 20 décembre, en conférence de presse, plusieurs témoignages de citoyens, y compris Jean Dorion, sur des situations inadmissibles dans les hôpitaux du Réseau universitaire intégré de santé (RUIS) de l'Université McGill et le McGill University Health Center (MUHC). Ces institutions de santé de statut dit « bilingue », sont en fait des institutions essentiellement anglophones qui emploient des internes ou d'autres intervenants unilingues anglais. La propagation de ces institutions menace la sécurité des Montréalais. À cet égard, l'établissement du mégahôpital de McGill représentant l'équivalent d'un stade olympique en investissements publics, serait dévastateur.

Le MMF demande la publication des études censurées par la ministre St-Pierre

Le MMF est intervenu par la voie d'un communiqué conjoint avec la SSJBM, pour dénoncer la censure directe, par la ministre St-Pierre, de certaines des études de l'Office québécois de la langue française, pour appuyer sa vision jovialiste de la situation du français. Ces études ont été tenues « secrètes » alors que la ministre continuait de s'y référer pour dénier la récente enquête du *Journal de Montréal* sur la difficulté d'être servi en français au centre-ville de Montréal. Nous avons également dénoncé le retard dans la publication du rapport quinquennal que l'OQLF devait faire en 2007, et qui vient tout juste d'être publié dans le plus grand cafouillage.

Suite à la page 7



Sophie Beaupré, Mario Beaulieu, président du MMF et Marc-André Bahl lors de la présentation du mémoire du MMF à la commission Bouchard-Taylor (Photo : Normand Lacasse)



Les militants du MMF ont participé à la parade de la Saint-Patrick le 16 mars dernier afin de saluer les Québécois et Québécoises de descendance irlandaise (Photo : Normand Lacasse)

Victoire du MMF

Le MMF a tenu une manifestation percutante le 28 octobre dernier à l’entrée du Gala de l’ADISQ, devant le théâtre Saint-Denis. Selon plusieurs médias écrits, le nouveau président de l’ADISQ, Paul Dupont-Hébert, envisageait d’ouvrir l’ensemble des catégories du gala aux artistes québécois qui chantent en anglais. Non seulement les artistes se produisant en langue anglaise pourraient continuer à viser les JUNO, mais ils seraient désormais admissibles à tous les FELIX ! (qu’en dirait Félix ?).

Le MMF considère qu’il est essentiel que l’ADISQ poursuive sa mission de promotion de la chanson francophone. Les artistes qui chantent en anglais sont déjà reconnus par deux prix lors des galas de l’ADISQ, cela devrait suffire amplement. Le président de l’ADISQ a répliqué en disant qu’il avait été mal cité, mais il n’a pas voulu émettre de communiqué à cet effet. La révision de la réglementation de l’ADISQ avait lieu en février 2008. La directrice du Gala nous a informé qu’aucune proposition modifiant les critères linguistiques des prix n’a été amenée. Voilà une belle victoire du MMF qui montre combien la mobilisation grandissante des sympathisants peut jouer un rôle crucial dans la protection du français.

Opération « press nine » : des ministères respectent maintenant la Loi 101

Le 9 novembre, le MMF, conjointement avec Impératif français (IF), a tenu une conférence de presse au cours de laquelle on pouvait voir une douzaine de militantes et de militants en action pour engorger et bloquer les systèmes interactifs de réponse téléphonique débutant par « press nine » ou « English will follow ». Une cinquantaine d’autres militants ont téléphoné à partir de chez eux, en rafale, dans 9 ministères québécois et plusieurs services municipaux montréalais pour leur rappeler la politique linguistique gouvernementale quant aux messages d’accueil téléphonique.

À la suite de cette opération, l’Office de la protection du consommateur, le ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale et la Commission des relations du travail ont modifié leur message téléphonique pour le rendre conforme à la politique linguistique. Des lettres ont été expédiées en décembre dernier, demandant au Premier ministre, aux Chefs de l’opposition et à tous les députés de se prononcer clairement et d’intervenir pour faire respecter le statut du français en tant que langue officielle et commune dans tous les établissements publics. Lors d’une conférence de presse tenue le 7 février, le MMF et Impératif Français ont présenté les résultats de ces démarches.

Alors que la ministre St-Pierre a refusé d’agir en demandant une évaluation de la situation à l’OQLF, cinq des neuf ministères visés par l’opération « press nine » respectent maintenant la Loi 101. Parmi les autres établissements interpellés en novembre, le ministère des Services gouvernementaux, Revenu Québec et le ministère de l’Immigration et



Sophie Beaupré, coordonnatrice du MMF, Mario Beaulieu et plusieurs militants ont participé à l’opération « press nine » le 9 novembre dernier. (Photo : Daniel De Brouwer)

des Communautés culturelles n’ont toujours pas changé leurs pratiques anglicisantes. Une vérification rapide a permis de repérer de nombreuses autres institutions fautives. Le cas des répondeurs téléphonique a été ciblé, mais que ce n’est que la pointe de l’iceberg de l’anglicisation de l’État du Québec. Nous sommes à la veille d’une nouvelle offensive dans ce dossier.

Mario Beaulieu

Le MMF en campagne de financement

Afin de rendre possible la réalisation de ses activités, le MMF a organisé un coquetel de financement. Les fonds amassés sont destinés à la publicité, la location de salles et d’équipement, à la correspondance, etc. Les personnes intéressées à contribuer au financement peuvent le faire en se rendant au www.montrealfrancais.info ou en téléphonant au 514-835-6319.

175^e de la SSJB de Montréal (1834-2009)

Vous détenez des trésors familiaux ?

Le Comité du 175^e lance un appel aux membres qui détiendraient des programmes souvenirs (distribués lors d’évènements ou défilés de la SSJBM), timbres, ou autres objets de différentes époques reliés à l’Association Saint-Jean-Baptiste ou à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Nous ne demandons pas les originaux des documents. Nous acceptons volontiers les photocopies. Cela nous aidera grandement dans notre recherche. Quant aux objets, nous vous les retournerons dès la fin de l’exposition.

Nous recherchons également des bénévoles pour notre prochaine exposition (concepteurs, assembleurs, dessinateurs, artistes).

Veuillez communiquer avec France Langlais au 514-890-1785 ou par courriel au societe1834@hotmail.com



Les membres du groupe Loco Locass ont reçu avec fierté leur médaille de Patriotes de l’année remise par le président général. Dans l’ordre habituel, Bizz, Jean Dorion, Batlam et Chafiik. (Photo : Daniel de Brouwer)

LA SSJB À LA COMMISSION BOUCHARD-TAYLOR

Le mémoire présenté le 10 décembre par la Société à la Commission Bouchard-Taylor et le témoignage personnel de Jean Dorion qui lui était annexé ne sont pas passés inaperçus. Pour Bernard Derome, au Téléjournal, *le témoignage du président s'avère être l'un des moments forts de ces audiences*. Le reporter Alain Picard précisait : *Le témoignage de Jean Dorion a secoué la salle*. Le mémoire, scruté lors de deux séances consécutives du Conseil général, avait été endossé par un vote unanime. Le témoignage *Merci Karima* avait paru dans le *Journal ssjb* de juin 2007. On trouvera le texte du mémoire, suivi de *Merci Karima* sur le site de la Société à www.ssjb.com. Voici des extraits condensés du mémoire.

SENSATIONNALISME ET DÉSINFORMATION

Si l'émotion procède en partie du caractère déraisonnable de quelques accommodements, elle résulte aussi de la désinformation dans plusieurs cas. Ainsi peut-on déplorer que la loi n'oblige pas qu'on montre son visage pour voter ; c'est une autre affaire que de tenir les musulmanes responsables de cette lacune : aucune musulmane, aucun organisme musulman n'a demandé cette exemption. Les médias, après les avoir tapageusement associés à la loi, n'ont pu présenter un seul cas réel, ni une seule photo, d'une musulmane d'ici tentant de voter sans montrer son visage. Notons l'effet grossissant de la médiatisation : un seul intolérant refusant, à la télé, qu'on boive du vin en sa présence, fera oublier à l'auditoire tous les restaurateurs marocains, algériens, tunisiens, pakistanais, iraniens etc. du Québec, qui en servent (parfois importé de leurs pays d'origine!).

Ce n'est pas le nombre des accommodements qui a créé la crise. Ni le « racisme » ou la « xénophobie » prêtés à tort aux Québécois : le Québec pratique l'adoption internationale plus que toute province canadienne, des sondages ont montré les Québécois plus ouverts que les Canadiens à l'immigration. Le succès de l'exploitation sensationnaliste des accommodements, révèle **la profonde insécurité culturelle des Québécois**. Ce sentiment, malgré des réactions qui ne visent pas les bonnes cibles, reste fondé. Il résulte de l'imposition forcée, à un peuple dominé et très minoritaire, des concepts du bilinguisme et du multiculturalisme, qui ne répondent en rien aux difficultés de sa situation et tendent au contraire à les aggraver.

BILINGUISME ET MULTICULTURALISME IMPOSÉS DE FORCE

En imposant ce double carcan, le Canada handicape la démocratie québécoise : le dernier mot revient à des non-élus, nommés par le Canada, s'appuyant sur un texte que tous les gouvernements du Québec ont refusé de signer. Est-il un meilleur adjectif que « colonial » pour désigner cette imposition par une nation de ses valeurs à une autre : quand un jugement force la CSDM à accorder plus de congés payés à ses employés de deux religions minoritaires qu'aux autres, qu'advient-il du principe de l'égalité de tous devant la loi, un fondement de la démocratie ?

LAÏCITÉ SANS INTÉGRISME

Une société laïque à 100% n'existe nulle part. À cette règle, la Chine des gardes rouges, le Cambodge de Pol Pot furent des exceptions que peu de gens regrettent. La France, souvent citée en modèle, compte plus de jours catholiques légalement fériés que le Québec. Pas plus que la France, le Québec de 2007 n'est une société laïque à 100%, mais il l'est pour tout l'essentiel. La laïcité tolérante du Québec a été acquise pacifiquement, en peu de décennies, dans un respect mutuel entre croyants et non-croyants qui honore notre nation. Ce modèle tolérant, rassembleur, a permis la contribution de tous, libres-penseurs comme René Lévesque, catholiques mystiques comme Camille Laurin, à une même œuvre d'émancipation collective.

LES SYMBOLES RELIGIEUX DANS L'ESPACE PUBLIC

Les symboles religieux dans l'espace public soulèvent des débats. Nous prônons la modération : installer un crucifix en 2007 dans une école ou dans un conseil municipal n'a pas la même portée que d'y laisser celui qui s'y trouve depuis des générations. Le premier geste est à éviter; pour le second, la liberté laissée au milieu concerné permettra de respecter les sensibilités locales. Et l'Histoire. Notre

très laïque Société Saint-Jean-Baptiste porte le nom d'un saint, son superbe portrait orne la salle de notre Conseil général. Nous savons le pourquoi de cela et nous en sommes fiers tout comme d'avoir donné à Montréal la Croix du Mont-Royal. Nous ne changerons pas le nom reçu de nos fondateurs, fil conducteur entre toutes nos réalisations passées et présentes. Ainsi souhaitons-nous la laïcité québécoise : réelle, mais sans intégrisme, tolérante et respectueuse de l'Histoire.

LAÏCITÉ, LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES

Le Québec reçoit une immigration croissante, destinée à renforcer la base amincie de sa pyramide démographique, celle qui fera tourner l'économie et paiera le gros des impôts. Beaucoup de personnes originaires de sociétés où la religion tient plus de place que chez nous dans la vie publique sont appelées à s'adapter à notre société laïque, mais cette dernière devra aussi faire son effort pour faciliter cette adaptation.

Dire que, pour s'adapter instantanément, « ces personnes n'ont qu'à renier leur religion » c'est bien mal comprendre la nature de la relation entre un croyant et sa croyance, qui est en quelque sorte inscrite dans toutes les fibres de sa personnalité, reliant l'individu à ses valeurs morales, à ses parents et sa famille, sa conception de la pudeur et de la sexualité, son identité ethnique, etc. Elle détermine son comportement dans sa vie quotidienne, sa relation à autrui et sa contribution à la société.

Sont raisonnables à notre avis les accommodements qui permettent à des personnes souvent vulnérables, arrachées à un encadrement tout à fait différent, de faire leurs premiers pas dans notre société laïque. Il faut s'en tenir aux accommodements facilitant l'intégration dans les institutions communes et refuser ceux qui favorisent le développement séparé. Les écoles réservées aux enfants d'une seule confession sont dommageables à l'intégration, pas celles qui accueillent, en respectant leurs croyances, les enfants de cette confession et tous les autres.

Sont raisonnables les accommodements procédant du respect dû à chaque être humain. Quand on reçoit à la maison des amis juifs ou musulmans pratiquants, on s'abstient de leur servir du porc, tout simplement parce qu'on sait qu'ils n'en mangeront pas. Simple question de respect, pas même des croyances, mais des personnes. Est-ce trop demander à l'État laïque que de faire preuve du même respect pour les citoyens en tenant compte de ces réalités dans les menus des hôpitaux ou des cafétérias scolaires? On le fait même en France...

Sans pour autant — loin de là — endosser chacune des causes qu'a défendues le juriste Julius Grey, nous partageons sa conviction que, sur dix personnes qui demandent aujourd'hui un accommodement, neuf auront des enfants qui diront un jour : *Je n'ai plus besoin d'accommodements pour vivre au Québec*. Il faut faire confiance au temps et aux échanges que la tolérance facilitera. De même que les Québécois eux-mêmes ont beaucoup changé et changeront encore, les descendants d'immigrants ont changé et changeront eux aussi.

Qu'il s'agisse des femmes ou des hommes, l'emploi est, avec la maîtrise du français, le premier facteur d'intégration. **Devant toute proposition pouvant affecter spécifiquement les membres d'une communauté confessionnelle, l'une des questions à se poser doit être la suivante : la mesure proposée va-t-elle favoriser ou défavoriser la présence de ces personnes sur le marché du travail, que ce soit dans la fonction publique ou ailleurs?**

Notre Société œuvre à ce que les Québécois aient le plus tôt possible leur propre pays et une constitution adoptée par son propre peuple et respectueuse des fondements de son identité nationale tout comme de la liberté de conscience de chacun. **À notre avis, ces institutions et la confiance qu'elles nous donneront permettront un débat plus serein sur les accommodements, dont chacun pourra être jugé à son mérite propre plutôt qu'en tant qu'élément d'une intervention canadienne propre à diviser et déstabiliser notre société.**

Affiliation ou intégration? S'épanouir ou mourir?

Le 7 juin 2007, l'Assemblée nationale du Québec est intervenue à l'unanimité pour requérir du ministre de la Santé et des Services sociaux, le retour des ambulances à l'Hôpital de Lachine, ainsi que pour reconnaître à cette institution un statut unique dans l'ouest de l'île de Montréal, en particulier pour les francophones, en y maintenant des services hospitaliers et spécialisés.

Le ministre de la Santé Philippe Couillard déclarait, en commission permanente des affaires sociales que le déplacement d'une partie de l'enseignement de la médecine familiale du centre hospitalier de l'université McGill à l'Hôpital de Lachine était à son avis également essentiel.

Cette déclaration du ministre quant à l'avenir de l'Hôpital de Lachine faisait de celui-ci un milieu d'enseignement universitaire, permettant à cet hôpital d'aspirer à une affiliation et, conséquemment, à son autonomie tout en assurant la relève de médecins francophones.

En définitive, il s'agissait d'un projet viable pour assurer la pérennité de l'organisation et la disponibilité de soins hospitaliers et spécialisés, particulièrement pour les francophones de l'Ouest-de-l'île.

Le ministre de la Santé parlait alors d'un partenariat. Mais voilà que quelques mois à peine après cet énoncé, le MUHC se moque de l'Assemblée nationale ainsi que de l'engagement du ministre. Dans les faits, la proposition du MUHC équivaut à l'assimilation de l'Hôpital de Lachine et, à long terme, à sa disparition comme unique institution hospitalière francophone de l'Ouest-de-l'Île.

En effet, avec cette proposition du MUHC, l'Hôpital de Lachine n'aurait plus de conseil d'administration propre ni d'accréditation syndicale distincte. Il sera totalement fusionné, dans sa direction et son personnel, avec le MUHC. Soumis, donc, à une direction anglophone et aux règles de pseudo-bilinguisme qui prévalent au MUHC.

Un hôpital communautaire sans gouvernance propre, c'est un hôpital sans âme. Il n'existe pas d'hôpital communautaire sans gouvernance locale au Québec. C'est la gouvernance de l'hôpital communautaire qui fait en sorte que tout projet clinique puisse être un succès auprès de sa population tout en s'assurant que cette dernière puisse être mise à contribution.

Nous acceptons l'affiliation, mais pas l'assimilation. L'affiliation permettra à long terme l'épanouissement d'une gouvernance francophone locale qui veillera à l'implantation d'un projet clinique en mettant à contribution la population, et c'est précisément là le rôle d'un hôpital communautaire.

Ceux qui nourrissent le débat en mettant à l'avant-plan le projet clinique, tout en reléguant au second la gouvernance, font fausse route.

La gouvernance et le projet clinique s'imbriquent l'un dans l'autre. C'est précisément ce qui est reflété dans la résolution de l'Assemblée nationale qui a reconnu le statut unique de l'Hôpital de Lachine.

Comment, en effet, peut-on prétendre pouvoir maintenir des services hospitaliers et spécialisés particulièrement pour les francophones, en l'absence d'une gouvernance locale francophone ?

La proposition du MUHC contredit l'esprit de la résolution adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec.

C'est donc sans hésitation que nous affirmons notre appui à la Coalition pour l'Hôpital francophone de Lachine ainsi qu'aux francophones de l'Ouest-de-l'île de Montréal.

S'épanouir ou mourir?

Nous choisissons : S'épanouir... en français.

Le Mouvement Montréal français (MMF)

Le syndicat des Professionnel(le)s en Soins de Santé Unis (PSSU)

Le Syndicat québécois des employées et employés de service (SQEES, section locale 298, FTQ)

Le Syndicat des employés auxiliaires et de soutien (SCFP, FTQ)

Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)

La Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)

Le Conseil pour la protection des malades (CPM)

Impératif français

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM)

D^r Paul Saba, médecin à l'Hôpital de Lachine, président du CMDP (Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens)

D^r Denis Lazure, ministre des Affaires sociales dans le cabinet Lévesque, ex-directeur de plusieurs hôpitaux importants

Monsieur Amir Khadir, Québec Solidaire

Monsieur Nicolas Girard, député de Gouin et représentant du Parti Québécois

Monsieur François Benjamin, député de Berthier et représentant de l'ADQ

La Coalition pour l'Hôpital francophone de Lachine

Décès d'un grand patriote québécois Denis Lazure, 1925-2008

C'est à l'âge de 82 ans, le 23 février 2008, que s'est éteint un grand patriote québécois, le docteur Denis Lazure. Originaire de Napierville, il fait des études en psychiatrie avant de devenir, de 1957 à 1969, directeur du département de psychiatrie de l'hôpital Sainte-Justine. Il occupe ensuite les postes de directeur général de l'hôpital de Rivière-des-Prairies, de 1969 à 1975, et de l'hôpital Louis-Hippolyte Lafontaine, de 1975 à 1976.

Le docteur Lazure se lance en politique en 1976 et devient député du Parti québécois dans la circonscription de Chambly de 1976 à 1981, puis de Bertrand de 1981 à 1984. Sous René Lévesque, il occupe au sein du cabinet les postes de ministre d'État au Développement social (1976-1981), puis de ministre délégué aux Relations avec le citoyen (1981-1984). En 1984, il démissionne pour protester contre la décision du parti de retarder la réalisation du projet souverainiste. Député indépendant de Bertrand de 1984 à 1985, il est élu de nouveau dans Laprairie en 1989 et en 1994, puis démissionne en 1996. Il occupe ensuite, de 1996 à 1999, le poste de président-directeur général de l'Office des personnes handicapées. À la fin des années quatre-vingt-dix, il préside le Comité d'appui aux orphelins de Duplessis. Depuis 1999, il était psychiatre clinicien à l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine.

Jusqu'à la fin, Denis Lazure aura milité activement pour le progrès social, pour l'indépendance et pour la promotion du français. Il appuyait l'application de la Charte de la langue française au niveau collégial. Il fut un des principaux porte-parole de la coalition pour un seul mégaCHU qui invite le gouvernement à suspendre le projet de construction du *McGill University Health Centre* (MUHC) afin d'éviter quatre nouveaux « stades olympiques » de la santé. À l'occasion d'une conférence de presse de cette coalition il avait déclaré : *Je pense que l'ensemble de la population est prête à se lever pour dire : ça suffit de nous faire accuser de discrimination envers la minorité lorsqu'on réclame un traitement majoritaire pour la majorité. On est tellement incrusté de notre complexe qu'il faut toujours donner 50-50 à une population qui représente à peine 10%!*

À peine une semaine avant son décès, il cosignait une déclaration pour préserver l'autonomie du dernier Hôpital francophone de l'Ouest-de-l'Île de Montréal.

La Société St-Jean-Baptiste rend hommage au docteur Lazure et exprime ses sincères condoléances à sa famille. Sa mort laisse un grand vide, mais, à l'instar de Pierre Dubuc dans l'Aut' journal, nous affirmons: *On ne lâchera pas, Docteur Lazure!*

Jean Dorion



Jean Dorion et Denis Lazure lors d'une conférence de presse réclamant le maintien du dernier hôpital francophone de l'Ouest de l'Île.
(Photo : Daniel De Brouwer)

LES PRÉSIDENTS
DE LA SSJB DE MONTRÉAL

François-Albert Angers



Il y a quelques semaines, je me suis trouvé à souper avec un petit groupe chez une dame qui nous avait invités dans son logis, de façon impromptue, pour nous permettre de terminer une réunion amorcée quelques heures plus tôt dans un café. D’ordinaire, mon côté sauvage m’aurait conduit à décliner l’invitation, mais l’hôtesse insistait avec un si beau sourire qu’il me parut inconvenant de la contrarier. D’autant qu’elle nous proposait de nous servir des pâtes aux champignons... vous auriez fait quoi à ma place ?

J’ignore comment cela est venu sur le tapis, mais, au cours du repas, alors que j’évoquais les premières manif’s auxquelles je pris part pour la défense du français, dans les années soixante-dix, notre hôtesse nous apprit qu’elle était la nièce de François-Albert Angers. Bien sûr, elle ne l’avait pas bien connu, cet oncle, mais elle n’en était pas moins fière. Et pour cause, car cet homme a été à la fois un intellectuel engagé et une figure de proue du mouvement nationaliste.

Il y a aura bientôt cinq ans, le 14 juillet, que François-Albert Angers mourait, à l’âge de 94 ans. Né à Québec, le 31 mai 1909, fils de notable (son père était médecin), Angers entreprend des études en économie, d’abord à l’École des hautes études commerciales de Montréal, en 1934, puis à l’École libre des sciences politiques de Paris. À son retour à Montréal, il devient assistant professeur aux H.E.C. où il collabore notamment avec Esdras Minville. Il devient par la suite professeur agrégé, puis titulaire de sciences économiques. Il enseignera dans cet établissement jusqu’en 1974.

Parallèlement à sa carrière d’universitaire, Angers fut aussi un chef de file du mouvement nationaliste. Il dirigea des revues prestigieuses (dont *L’Actualité économique*, de 1938 à 1948, et *L’Action nationale*, de 1959 à 1968). Il fit partie d’innombrables conseils d’administration, tant dans le monde des affaires et dans le mouvement coopératif que dans les organisations nationalistes. Il fut aussi président de nombreux organismes et associations : la Ligue d’Action nationale, de 1955 à 1985, la Société Saint-

Jean-Baptiste de Montréal, de 1969 à 1973, le Mouvement Québec français, de 1972 à 1980, pour n’en citer que quelques-uns. Bref, à son implication intellectuelle, se greffait chez lui un engagement social et national peu commun. Un souci constant de faire grandir les siens. Bernard Landry l’a formulé ainsi : *Les gens disaient que les francophones n’étaient pas faits pour les affaires, qu’ils n’avaient pas le talent pour les affaires. Angers a formé des hommes d’abord, et après des femmes, qui ont prouvé exactement le contraire.*

Avant de se faire connaître comme un nationaliste, préoccupé par la défense de la langue et de l’identité des « Canadiens français », comme on disait à l’époque, Angers avait été un éminent théoricien du corporatisme, proche de certaines figures de la droite nationaliste des années trente. Une anecdote savoureuse vaut ici la peine d’être racontée. En 1973, alors que Jacques Ferron recevait le prix littéraire Duvernay et la médaille *Bene merenti de patria* des mains de François-Albert Angers, qui présidait notre Société, le malicieux écrivain en profita pour déclarer : *Il y a quinze ans, vous ne m’auriez pas serré la main, M. François-Albert Angers. Moi non plus, d’ailleurs. Vous étiez un droitiste de la plus belle eau, j’étais un méchant gauchiste. Il faut croire que l’un de nous a changé. Il est vrai qu’à l’époque, vous aviez le regard tourné vers notre douce mère indigne : la France. Moi, je ne regardais qu’ici. Enfin, tout cela est le passé, et certainement que les torts sont des deux côtés. Je prends donc un dixième des torts et, généreux, vous laisse les autres neuf dixièmes.* Du Ferron tout craché, qui a sûrement amusé François-Albert Angers, dont on dit qu’il était un être attachant.

Économiste doué, professeur émérite, Angers, qui a formé plusieurs générations de Québécois aux sciences économiques, a aussi laissé, on s’en doute, sa part d’écrits et d’études portant sur des questions sociales, économiques et linguistiques. S’il eut des maîtres à penser comme Édouard Montpetit et Esdras Minville, il eut aussi à son tour de brillants protégés, parmi lesquels Jacques Parizeau. Lors de son décès, Jean Dorion le décrivit à juste titre comme *un personnage tourné vers l’économie appliquée et les affaires. Et, en même temps*, poursuivait monsieur Dorion, *il était un homme de principes. Loin d’être cynique comme plusieurs hommes d’affaires le sont, il s’est battu pour les droits du français au Québec et pour l’indépendance.* L’année où l’on célébrera le 175^e anniversaire de la SSJB, en 2009, marquera également le centenaire de naissance de François-Albert Angers. Il ne faudra pas manquer de le souligner.

Finalement, notre hôtesse d’un soir et nièce de monsieur Angers insista pour me raccompagner à l’arrêt d’autobus en dépit du froid de loup qui sévissait. Je la remerciai pour le repas et son hospitalité. Tout le plaisir, répliqua-t-elle, avait été pour elle. En posant le pied sur la première marche de l’autobus, je me suis demandé s’il se pouvait que dans ses gènes il y eut un peu de cette grandeur d’âme dont faisait preuve son oncle...

Jean-Pierre Durand

Activités des sections

Prix orange et citron de la section Jacques-Viger

La section Jacques-Viger dévoilait cet automne ses prix orange et citron 2007 qui soulignaient les bons et les mauvais coups des commerces et services établis sur son territoire. Par ces prix orange, les membres de la section voulaient reconnaître les efforts des commerçants et des professionnels pour la promotion de la langue et du caractère français de Montréal, notamment ceux réalisés par des membres des communautés allophones et anglophones qui apprécient vivre en français.

Prix orange



La Taverne Monkland (5555, av. Monkland, Notre-Dame-de-Grâce)

Établissement mythique de Notre-Dame-de-Grâce, la Taverne Monkland doit son exceptionnelle longévité à sa capacité d’adaptation à notre société changeante. Malgré son nom hérité du passé, ce bistro admet les femmes depuis belle lurette. Mais c’est le renouvellement de sa célèbre enseigne néon qui lui vaut aujourd’hui la faveur du jury. En effet, la façade affichait depuis toujours un très large « Tavern » unilingue anglais. L’année 2007 a vu apparaître le mot « Taverne » aux mêmes grandes dimensions, dans le respect de la typographie originale de ce néon aux allures d’époque. Comme quoi on peut s’adresser en français à sa clientèle sans perdre son âme !



L’épicerie cachère Lipa (5573, av. du Parc, Mile End)

Témoin de la diversité linguistique de la population montréalaise, l’épicerie Lipa grouille d’une intense activité qui se déroule surtout en yiddish. Néanmoins, l’affichage commercial de cette épicerie tenue et fréquentée par des membres de la communauté hassidique respecte rigoureusement le principe de nette prédominance du français prescrit par la Loi 101. Voilà un effort qui mérite d’être salué et que la section Jacques-Viger encourage à imiter en lui décernant un prix orange.

Par ailleurs, d’autres commerces et institutions publiques font preuve de moins d’empressement

Suite à la page 11

CONFÉRENCE

Mardi 30 avril

La section Pierre-Le-Gardeur reçoit madame Élise Bouthillier, qui va donner une conférence sur Chevalier de Lorimier. Elle est l’auteure d’une biographie récente sur ce valeureux Patriote. Au restaurant Wilfrid, 465, rue Notre-Dame, Repentigny.

La conférence débutera à 19 h et sera précédée d’un souper à 17 h 30 pour celles et ceux que cela intéresse.

Suite de la page 11 — Activités des sections
à respecter tant la lettre que l’esprit de la Charte de la langue française.

Prix citron

L’administration municipale de l’arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce (5160, boul. Décarie, bureau 600, Montréal)

Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce (CDN/NDG) ne compte pas parmi les arrondissements désignés bilingues en vertu de l’article 29.1 de la Charte de la langue française. Par conséquent, ce vaste arrondissement montréalais ne devrait offrir que sur demande les versions anglaises de ses dépliants et autres publications. Mais encore cette année, les publications municipales distribuées aux portes étaient intégralement bilingues. Voilà une bien mauvaise façon de promouvoir le français en tant que langue commune de tous les Québécois auprès des très nombreux allophones de ces quartiers. Pour cette dérogation endémique à la lettre autant qu’à l’esprit de la Charte, CDN/NDG se vaut un prix citron 2007.

Le Café Second Cup (1275, av. Bernard, Outremont)

Ayant pignon sur rue depuis de nombreuses années dans la populaire avenue Bernard, cette succursale des cafés Second Cup a récemment effectué des rénovations et a remplacé son enseigne extérieure. Ce faisant, elle a malheureusement fait disparaître les quelques mots français de son affiche, puisque « Les cafés Second Cup » ont cédé le pas à « Second Cup ». Cette situation contrevient à la loi puisque Second Cup détient une dénomination française de sa raison sociale, qu’elle est donc tenue d’utiliser au Québec. Réagissant récemment aux critiques du Mouvement Montréal français à cet égard, le siège social torontois de l’entreprise a signifié son intention de réagir. C’est donc une histoire à suivre.

La section Jacques-Viger présente un film sur Marcelle Ferron



Le mardi 29 janvier dernier, la section Jacques-Viger organisait la projection commentée du film documentaire de Monique Crouillère sur la plus illustre artiste peintre ayant vécu à Outremont, Marcelle Ferron, peintre de la lumière et fille du refus global. La projection de ce documentaire produit par l’ONF fut suivie d’une discussion présidée par Monsieur Jean Paquin, professeur d’histoire de l’art et membre de la Société d’histoire d’Outremont.

Section Doris-Lussier et le 175^e de la SSJB

Un comité a été mis sur pied pour organiser le 175^e anniversaire de la SSJB : 1834-2009. Madame France Langlais, secrétaire générale du conseil général et madame Thérèse-Éva Boyer, historienne et membre de la section Doris-Lussier depuis de nombreuses années, qui font partie de ce comité, coordonnent la préparation

de l’historique de la société depuis sa fondation jusqu’à nos jours.

L’historique de la société paraîtra sous forme de programme-souvenir. Thérèse-Éva Boyer et France Langlais ont consacré la semaine de relâche scolaire à faire de la recherche aux Archives Nationales du Québec. Ce travail portera sûrement fruits. Sans aucun doute que ce document suscitera notre attention et notre intérêt dans les mois à venir. Faisons le vœu que ce récit historique saura plaire à tous ceux qui ont à cœur l’émancipation du peuple québécois.

Vigile de la section Louis-Riel



Un jeune étudiant de l’école Louis-Riel et Maître Guy Bertrand (Photo : Marcel Hurteau)

Le 16 novembre dernier, la section Louis-Riel organisait une vigilance en mémoire de Louis Riel (Grand Patriote) avec les étudiants du 4^e et 5^e secondaire de l’école Louis-Riel. Cette vigilance s’est tenue à compter de 9 h à l’église de la paroisse Saint-Fabien. À la suite d’une messe, les participants se sont rendus à l’école Louis-Riel où avait lieu la projection d’un film du réalisateur Pierre Maisonneuve de Radio-Canada. Dans ce court film de douze minutes, Guy Bertrand joue le rôle de Louis-Riel. Guy Bertrand s’est ensuite adressé aux élèves et a répondu à leurs questions.

Marche de la section Chevalier-de-Lorimier

Ceux qui résident sur l’avenue de Lorimier, à Montréal, savent-ils qui est cet homme qui a marqué l’Histoire du Québec, au prix de sa vie, et dont leur rue porte le nom? La section Chevalier-de-Lorimier a pensé qu’il vaudrait la peine de les renseigner en distribuant dans leurs boîtes aux lettres un dépliant qui raconte brièvement son histoire. Une façon d’inviter les résidents de la rue de Lorimier à commémorer la mort de ce héros qui s’est battu pour la liberté, la démocratie et l’indépendance.

Début février, six camelots bénévoles sont donc allés déposer ce dépliant chez les résidents de l’avenue de Lorimier. Les gens étaient invités à venir se recueillir devant le monument des Patriotes où une vigilance d’honneur allait se tenir. C’est aussi de cet endroit qu’une marche aux flambeaux devait partir en début de soirée.

En fait, les camelots ont parcouru l’avenue de Lorimier deux fois, soit le matin et l’après-midi. Ils ont eu la surprise de voir que plusieurs personnes connaissaient de Lorimier comme un héros du temps des Patriotes. Des parents et grands-parents, debout à côté de leurs enfants, ont expliqué qu’ils leur transmettaient les émouvants souvenirs de nos héros sacrifiés.

Un homme, au passage, a souligné que ses ancêtres comptaient un patriote tombé lors des insurrections de 1837-1838. Un propriétaire de dépanneur, d’origine chinoise, a lu à voix haute le feuillet et exprimé sa sympathie. Une dame, venue de l’Inde, parlant uniquement anglais, a reconnu, à regret, ne pas lire ni parler le français. Des jeunes élèves du secondaire se sont approchés de décorations comme des abeilles autour d’une ruche. Ils ont surpris les camelots en disant avoir lu le dépliant à la maison et que leur professeur avait traité du sujet en classe.

Les camelots ont échangé de nombreux sourires de complicité avec des résidents qui sortaient de leur maison ou qui y rentraient. La musique des klaxons s’est fait entendre tout au long du parcours, particulièrement à l’heure du dîner et vers cinq heures, lorsqu’il y avait plus de voitures dans la rue. Plusieurs fois, des automobilistes se sont écriés : Vive le Québec libre !

La BD de la section Pierre-Le-Gardeur en France

En février dernier, la section Pierre-Le-Gardeur recevait un message de Paris. Un directeur de centre de loisirs du 15^e arrondissement se disait intéressé à organiser une activité centrée sur le 400^e anniversaire de Québec et, ayant eu connaissance de nos activités en matière d’histoire, demandait si nous pouvions lui faire parvenir de la documentation sur l’histoire du Québec.

Comme notre section est à l’origine de la publication en 1996 d’une bande dessinée sur l’histoire du Québec intitulée *Fleurdélise*, nous avons pensé envoyer à monsieur Jocelyn Narfin une dizaine de ces BD, ce qui a été fait il y a peu.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal va donc rayonner auprès des enfants de la ville de Paris. La section PLG remercie le comité d’aide aux projets qui a assumé une partie du coût de cet envoi.

Aux sections et aux membres de la SSJB qui voudraient se procurer cette bande dessinée qui est très bien faite et qui est encore d’actualité, la section PLG la leur offre à 15 \$ l’unité (24 \$ en librairie). Il suffit de communiquer avec Claude Richard : clauderichard675@videotron.ca ou 450-585-5394.

LES TIMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Armand Lavergne (1880-1935)



Armand Lavergne, politicien avait la répartie facile, comme le montrent les anecdotes suivantes. Après une fin de session euphorique à Québec, les députés s’apprêtant à entonner le « Ô Canada », Lavergne leur lance : *Allons, chantez-nous donc Le petit navire !* Et cette savoureuse boutade, sur son beau-père. Ce dernier ayant été mis en prison, Lavergne dit : *J’ai « a mother-in-law and a father-in-jail »*. Un dernier exemple de sa verve. En parlant en faveur des Canadiens-français persécutés en Ontario, il déclare aux « Iroquois d’aujourd’hui » (les Anglais) : *Tuez-nous et vous mangerez le cœur de notre race pour vous donner du courage. Il y en aura assez pour tous vous autres.*

Armand Lavergne est presque oublié, et pourtant, en juillet 1910, il force littéralement le gouvernement libéral du Québec à adopter un texte de loi qui oblige les entreprises de services publics à s’adresser en français à leurs clients. C’est la loi Lavergne.

On peut se procurer timbres de la Société et albums à la réception
Tél. : 514-843-8851

Voici une autre façon
de contribuer
à l'action de la SSJBM.
Rien de plus simple.
Votre abonnement :

- vous permet de participer, pendant 6 mois, à tous les tirages de la Lotomatique et de participer ainsi au financement de la SSJBM;
- vous donne l'occasion, par le biais de l'option de groupe, de faire connaître la SSJBM à vos amis, parents et collègues.
- Je désire m'abonner à un groupe formé par la SSJBM et j'envoie un chèque au montant de 26 \$, à l'ordre de la SSJBM, à l'adresse suivante :

82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal, Québec
H2X 1X3

- Je désire être responsable d'un groupe de 10 personnes et recevoir le formulaire. Je le remplirai dûment et le retournerai avec un chèque au montant de 260 \$, à l'ordre de la SSJBM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS
(514) 843-8851



Journalssjb

Journal trimestriel édité par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X3
514-843-8851, téléc.: 514-844-6369

Directrice et rédactrice en chef
Élaine Des Lauriers
Mise en page :
Pierre Dagesse
Ont collaboré à ce numéro :
Mario Beaulieu Agathe Boyer Jean Dorion
Jean-Pierre Durand Maryline Lacombe France Langlais
Patrick Sabourin

Photographies :
Daniel de Brouwer Élaine Des Lauriers François Gendron
Marcel Hurteau Normand Lacasse

Vous avez des commentaires ? Communiquez avec nous au :
journal@ssjb.com

Dépôt légal : 2^e trimestre 2008. Bibliothèque nationale du Québec.

Reproduction autorisée avec mention de la source



Joignez-vous au

Mouvement Montréal français

J'appuie le MMF et ses objectifs !

- Défendre et promouvoir la différence culturelle et linguistique du Québec dans le contexte anglicisant de la mondialisation.
- Assumer notre responsabilité civique cruciale dans l'accueil et la francisation des nouveaux arrivants.
- Favoriser l'usage du français comme langue commune dans les services publics et contrer le bilinguisme institutionnel.
- Ouvrir le débat sur la véritable situation du français dans la région métropolitaine de Montréal et son impact sur l'ensemble du Québec.

Formulaire d'adhésion au Mouvement accessible à :

<http://montrealfrancais.info/>

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal Qc. H2X 1X1

Tél. : 514-835-6319

Les Jeudis de 7 à 10

En alternance, chaque semaine,
les *Jeudis de la langue* et
les *Jeudis de la souveraineté*.
Conférences suivies d'une période de discussion
dans une ambiance festive.

À 19 h, à la maison Ludger-Duvernay,
au 82, rue Sherbrooke Ouest

Renseignements : 514-843-8851

Un don ou
un legs testamentaire
à la Société
Saint-Jean-Baptiste
de Montréal nous aidera
à poursuivre encore
mieux notre combat!
Pour tout renseignement,
veuillez vous adresser
à madame
Monique Paquette
au 514-843-8851



Maria Mourani
Députée fédérale d'Ahuntsic
Porte-parole adjointe en matière de
sécurité publique pour le Bloc Québécois

9775 rue Waverly # 102 (Montréal)
514-383-3709 / mourama@parl.gc.ca



FRANÇOIS LEGAULT
Député de Rousseau
Porte-parole de l'opposition officielle
du développement économique et
des finances



Bureau de circonscription
1723, route 125
Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0
Téléphone: (450)831-8979
Sans frais: 1-800-889-4401



Bernard Bigras
Député
Rosemont-Petite-Patrie

2105, rue Beaubien Est
Montréal (Québec)
H2G 1M5

Téléphone : (514) 729-5342
Télécopieur : (514) 729-5875
Site internet : www.bernardbigras.qc.ca

Pour vos réunions, assemblées et réceptions,
de 10 comme de 200 personnes,
la Maison Ludger-Duvernay offre trois somptueux salons,
à des prix très abordables.

Laissez-vous charmer par le cachet historique
de cet édifice victorien, construit en 1874.
Pour plus de renseignements : 514-843-8851
ou consultez le site de la SSJBM au

www.ssjb.com.

Ou encore, contactez-nous par courriel au
ig@ssjb.com

OUI, je suis indépendantiste et j'encourage la Société !

- ☐ Membre ordinaire 10 \$
- ☐ Membre étudiant 5 \$
- ☐ Membre adhérent (Service d'entraide) 2 \$
- ☐ Membre à vie 200 \$
- ☐ Membre à vie (60 ans et plus) 75 \$
- ☐ Don à votre discrétion \$
- TOTAL** \$

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____ Date de naissance _____

Courriel _____ Profession _____

Signature _____

Retourner avec votre paiement à :
SSJBM, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H2X 1X3